

OPINION

DU COMITE NATIONAL RUSSE DE PROTECTION DE RADIATION NON-IONISANTE RELATIVE A LA QUESTION SUR LES EFFETS BIOLOGIQUES DES CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES DES TELEPHONES CELLULAIRES



Lors de la session du 19 Septembre 2001, le Comité National Russe de Protection de Radiation Non-Ionisante (RNCNIRP) a discuté et pour la première fois approuvé les recommandations pour la population et les organisations de l'industrie de communications cellulaires:

1. Soutien du Principe de Précaution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), confiance sur les données publiées d'études étrangères, généralisations scientifiques, avis des organisations scientifiques internationales, et avis experts des membres du RNCNIRP, pour au nom du RNCNIRP distribuer les informations suivantes à la population à propos des règles clés de sécurité et d'hygiène quant à l'utilisation des téléphones portables:

1.1. La non utilisation de téléphones portables par les enfants de moins de 16 ans.

1.2. La non utilisation de téléphones portables par les femmes enceintes.

1.3. La non utilisation de téléphones portables par des personnes souffrant de conditions neurologiques ou de maladies, dont la neurasthénie ou désordres dysthymiques, désordres mentaux, névroses, problèmes intellectuels et de mémoire, troubles du sommeil, épilepsie, et prédisposition épileptique.

1.4. Limitation de la durée des appels téléphoniques à un maximum de trois minutes, et laisser une période d'un minimum de 15 minutes entre les appels. Privilégier l'utilisation des casques à écouteurs et des systèmes mains libres.



2. Les fabricants de téléphones portables et les revendeurs devraient inclure les informations à suivre en accompagnement des spécifications techniques :

2.1. Toutes les recommandations citées ci-dessus en rapport avec l'utilisation.

2.2. Les données et les conclusions appropriées sur la santé et les tests épidémiologiques sur les téléphones portables, les mesures des EMFs, et le nom du laboratoire des tests.